



## Inter Rush

---

### Flash Info du Comité no 5/2020

Suite à sa séance par conférence téléphonique du 4 mai 2020, le Comité souhaite vous communiquer ce qui suit :

#### **CHANGEMENT DE RUBRIQUE**

Selon l'article 10 des nouveaux Statuts de notre association, le Comité a répondu favorablement à la demande de Didier Oppliger, de la maison Faigle, pour changer la classification professionnelle de son activité.

L'ancienne rubrique professionnelle était : Photocopieur-Téléfax. Nous vous proposons d'inscrire désormais Didier Oppliger sous la nouvelle rubrique :

#### **Impression bureautique – Archivage électronique (GED)**

Selon l'article 10 des nouveaux Statuts, les membres peuvent présenter une opposition motivée par écrit ou par courrier électronique dans un délai de 10 jours. Le Comité statuera ensuite en dernier ressort à ce sujet.

#### **SUITE DE L'ANNEE**

Votre Comité va suivre les différentes interventions de nos autorités le 27 mai prochain. En fonction des nouvelles réglementations prévues, nous prendrons les décisions et mesures nécessaires pour la manifestation agendée au 1<sup>er</sup> septembre prochain, tout comme pour les prochaines prévues d'ici à la fin de l'année 2020.

Prenez soin de vous et de vos familles et passez un bel été.

Le Comité et moi-même vous adressons nos plus cordiales salutations.

Au nom du Comité  
Le Président :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Engler'.

Olivier Engler

le 25 mai 2020